



cgtcpamloire@orange.fr

Ras le bol !!!



Poser les souris, les claviers, les écouteurs, il est urgent de retrouver un cadre et des conditions de travail des plus acceptables parce que :

- Ce n'est pas le cas – bien au contraire – dans de nombreux services ;
- Nous avons plus l'impression de faire une course aux indicateurs que de rendre le service que l'on doit aux assurés ;
- De multiplier les réorganisations, les créations de TASK FORCE et autres n'arrangent rien, ni pour l'assuré, ni pour les agents ;
- Les mesures provisoires qui durent ne font que tuer la Sécurité Sociale de plus en plus vite ;
- Nous ne pouvons plus accepter l'embauche de CDD, qui se transforment en intérim pour l'activité normale et permanente de l'entreprise , et c' est contraire au code du Travail (Article L1242-1).

Pour tout cela, nous poursuivons la mobilisation enclenchée en novembre sur l'augmentation des salaires, et la développons en appelant tous les personnels de la CPAM de la Loire à être en grève illimitée à partir du mardi 8 mars 2022 à 0h01 pour la défense du pouvoir d'achat des salariés. Et , et l'amélioration des conditions de travail.

Toutes et tous ensemble, en grève, 55 minutes, ½ journée, journée, pour les motifs suivants :

- Réorganisation du service IJ de façon pérenne en termes de moyens et d'amélioration des conditions de travail compte tenu de la Dégradation du service IJ avec notamment la création de la plateforme, entraînant des conditions de travail inacceptables et l'épuisement des agents.
- Réorganisation des accueils physiques et téléphoniques.
- Arrêt des embauches en CDD ou intérim.
- Titularisation de tous les CDD .
- Création d'emplois .
- Remplacement de toutes les absences et départs par des contrats en CDI
- Revalorisation des emplois et déroulement de carrière avec la reconnaissance des compétences,

des qualifications.

- Réorganisation des services « Cœur de métier ».
- Conditions de travail.
- Attribution de mesures immédiates pour tous les salariés en rattrapage de la perte du pouvoir d'achat.
- Rattrapage de la journée de solidarité jusqu'au 31 octobre 2022.
- Augmentation de la valeur du point à 10 €.
- Egalité professionnelle : ouverture de véritables négociations sur la revalorisation des métiers à prédominance féminine : « un salaire égal pour un travail de valeur égale ».



RESTONS DETERMINE.ES ET MOBILISE.ES !!!

MANIFESTATIONS, MARDI 8 MARS 2022

AMENEZ PANCARTES ET BANDEROLES

ST-ETIENNE : 10H00 : Place du Peuple - Place de la Liberté (en dessous de Centre 2)

ROANNE : 18H00 . Parvis Jean Puy, Die-in en hommage aux femmes féminicides. Interventions des différentes associations du collectif 8 mars.

organismes sociaux



sécurité sociale

la
cgt

**La reconnaissance de nos qualifications passe
obligatoirement par l'augmentation de la valeur du point !**

Après la 3ème RPN, l'UCANSS n'a pas d'autre choix que de retourner vers le COMEX le 9 mars prochain, et de prévoir une nouvelle RPN, sans en communiquer encore la date.

Une 4ème RPN est donc prévue.... Du jamais vu !

C'est sans doute la dernière. Nous ne pouvons pas rater cet ultime rendez-vous !!!

Le 9 mars 2022, le COMEX et le ministère vont arrêter leur position, tous et toutes en grève !